

**LETTRES DE PHILIPPE II À SES
FILLES, LES INFANTES ISABELLE
ET CATHERINE, ÉCRITES PENDANT
SON VOYAGE EN PORTUGAL
(1581-1583)**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649222698

Lettres de Philippe II à ses filles, les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583) by M. Gachard

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

M. GACHARD

**LETTRES DE PHILIPPE II À SES
FILLES, LES INFANTES ISABELLE
ET CATHERINE, ÉCRITES PENDANT
SON VOYAGE EN PORTUGAL
(1581-1583)**

HSp.B
P5492c
.F₂

LETTRES
DE
PHILIPPE II
A SES FILLES
LES INFANTES ISABELLE ET CATHERINE
ÉCRITES
PENDANT SON VOYAGE EN PORTUGAL
(1581-1583)

PUBLIÉES
D'APRÈS LES ORIGINAUX AUTOGRAPHES
CONSERVÉS DANS LES ARCHIVES ROYALES DE TURIN

PAR M. GACHARD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ET DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE DE BELGIQUE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DES ACADÉMIES DE MADRID,
VIENNE, TURIN, MUNICH, AMSTERDAM, BUDA-PESTH, ETC.



PARIS

LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

1884

Tous droits réservés

331912
10. 36.
8.

INTRODUCTION

I

Au mois d'octobre 1867 je visitais les Archives royales de Turin, l'un des plus considérables et des plus précieux dépôts de titres d'Italie.

Entre différentes séries de documents qui s'y partagèrent mon attention, il y en eut une par laquelle ma curiosité fut tout particulièrement excitée : c'était une collection de lettres autographes de Philippe II adressées à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, et qui, conservées avec un soin pieux par la plus jeune de ces princesses, passèrent ainsi dans les archives de la maison de Savoie ¹.

¹ Outre ces lettres, les Archives de Turin en possèdent, en grand nombre, qui sont adressées par Philippe II à l'infante Catherine après son mariage avec le duc Charles-Emmanuel de Savoie. Celles-ci n'offrent, en général, qu'assez peu d'intérêt. Nous croyons cependant qu'on nous saura gré d'en donner la liste. On la trouvera à la suite de cette Introduction, Appendice n° I.

Des actes, des dépêches sans nombre de Philippe II ont été mis en lumière, mais on ne connaissait aucune lettre de lui à ses filles.

Il n'en existe point dans les Archives royales de Simancas.

La Bibliothèque nationale de Madrid, celle de l'Escurial, n'en renferment pas non plus.

Et ce qui ajoutait au prix de cette correspondance, c'est que s'il ne reste guère à apprendre sur le caractère et la politique du fils de Charles-Quint, on ne pouvait juger de ses sentiments, comme père, que par sa conduite envers don Carlos; or, elle était loin d'en donner une idée favorable, malgré les extravagances auxquelles s'était livré le malheureux prince.

Tels sont les motifs qui me déterminèrent à prendre copie de cette correspondance et qui m'engagent aujourd'hui à la présenter au public.

II

Disons d'abord dans quelles circonstances Philippe II écrivit les lettres qu'on va lire. Nous parlerons ensuite des deux princesses auxquelles elles furent adressées.

Le 4 août 1578 le roi don Sébastien de Portugal,

que son esprit aventureux, son ardeur belliqueuse, son lamentable aveuglement avaient conduit en Afrique, périt dans la bataille livrée par lui aux Mores à Alcazarquivir.

Sébastien n'était pas marié. La couronne de Portugal passa à son grand-oncle le cardinal Henri, âgé de près de soixante-sept ans et fort infirme.

La vacance du trône était un événement auquel il fallait s'attendre dans un avenir prochain; aussi ceux qui y pouvaient prétendre songèrent-ils dès lors à se prévaloir de leurs droits. Ces prétendants étaient don Antonio, prieur de Crato, fils naturel de l'infant don Louis, frère du roi Henri; Philippe II, comme fils d'Isabelle, fille aînée du roi Emmanuel le Fortuné; Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, fils de Marie-Béatrix, sœur d'Isabelle; Catherine, fille de l'infant don Édouard, mariée à Jean, duc de Bragance, et Ranuce Farnèse, prince héréditaire de Parme, né de Marie, autre fille d'Édouard. Il y avait aussi Catherine de Médicis; mais ses prétentions n'étaient pas considérées comme bien sérieuses¹.

¹ Dans la communication que, par ordre de Philippe II, le président de Castille fit, le 30 mai 1579, aux cortès assemblées à Madrid, au sujet de la succession de Portugal, il s'attacha à démontrer que le Roi avait des droits supérieurs à ceux de la duchesse de Bragance, du duc de Savoie, de don Antonio et du prince de Parme: il ne dit pas un mot de Catherine de Médicis. (*Colecc. de documentos inéditos para la historia de España*, t. VI, p. 524.)

Philippe II ne perdit pas de temps pour s'occuper des moyens de réussir dans les siennes. Dès qu'il eut connaissance du désastre d'Alcazarquivir, il envoya à Lisbonne don Cristoval de Moura, avec la mission de visiter le nouveau Roi, de lui présenter ses compliments de condoléance, mais surtout de disposer les esprits en sa faveur¹. Au mois de janvier 1579 il fit partir pour la même destination le duc d'Ossuna². Ces deux envoyés étaient chargés de demander à Henri³ qu'il voulût déclarer le roi d'Espagne son successeur, et le faire reconnaître, sans tarder, comme prince héritier du royaume. Plus tard Philippe leur adjoignit, avec le titre de ses ambassadeurs et procureurs, le licencié Rodrigo Vazquez Arce et le docteur Luis de Molina; ceux-ci devaient particulièrement exposer au Roi en personne, ou aux ministres qu'il désignerait, les raisons qui mettaient en évidence les droits de leur maître à la succession du royaume de Portugal⁴. Philippe crut devoir, dans le même temps, écrire à la ville de Lisbonne,

¹ Moura était à Lisbonne dès le 25 août 1578, trois jours avant la proclamation du roi Henri. (*Documentos inéditos*, t. XL, p. 136 et 141.)

Au mois de mai 1579 Philippe II le revêtit du caractère de son ambassadeur. Moura était venu passer quelques jours à Madrid, pour lui rendre compte de l'état des choses en Portugal. (*Ibid.*, p. 371.)

² *Documentos inéditos*, etc., t. VI, p. 85.

³ Ils firent cette démarche le 18 mars 1579. (*Ibid.*, p. 267.)

⁴ Leur pouvoir, daté du 28 mai 1579, est dans les *Documentos inéditos*, t. XL, p. 251. Leur lettre de créance, de la même date, est au tome VI, p. 402.

pour elle et pour les autres villes du royaume. Il leur disait qu'ayant consulté des hommes de beaucoup de science et de conscience, tant d'Espagne que de l'étranger, tous avaient trouvé que la succession lui revenait de droit; qu'il n'y avait nulle personne vivante qui avec raison et justice pût la lui disputer. Il leur faisait observer qu'il n'était pas étranger pour les Portugais, puisqu'il était petit-fils et fils de leurs princes naturels et du même sang. Il les assurait que non-seulement il conserverait leurs libertés et privilèges, mais qu'il aurait à cœur de les augmenter¹.

Henri hésitait à se prononcer pour le roi d'Espagne. La nation portugaise était en général peu favorable à ce monarque; elle aurait toutefois accepté, pour son futur souverain, l'un des princes ses fils : mais Philippe II, sur l'ouverture qui lui en fut faite, se montra absolument contraire à ce qu'il en fût question; il entendait ceindre lui-même la couronne de Portugal². Enfin, au mois de janvier 1580, Henri, ayant convoqué les cortès à Almeirim, leur déclara que, selon lui, le roi Philippe était celui qui avait le plus de droits à sa succession³. Il avait, quelque temps auparavant,

¹ Lettre du 14 mars 1579, dans les *Documentos inéditos*, t. XL, p. 230.

² *Documentos inéditos*, etc., t. VI, passim. Voir, entre autres, p. 502, sa lettre à Moura du 29 juin 1579.

³ LAFRENTE, *Historia de España*, t. XIV, p. 117.

banni du royaume le prieur don Antonio, en le privant de tous les honneurs, prérogatives, gages et revenus dont il jouissait¹.

La déclaration du Roi n'obtint pas, il s'en fallut de beaucoup, l'assentiment unanime des cortès; l'état ecclésiastique fut le seul qui n'y contredît point. La noblesse ne s'y conforma qu'à la simple majorité des voix. Les *procuradores* la rejetèrent résolument; ils dirent qu'ils voulaient un Roi portugais et non étranger².

Au milieu des débats et de l'agitation que la question fit naître, le roi Henri vint à mourir (31 janvier 1580). Pendant les dix-sept mois de son règne, ce monarque avait été presque constamment malade, et plusieurs fois ses médecins avaient désespéré de sa vie.

Il avait, au mois de juin précédent, choisi cinq personnages³, entre quinze présentés par les cortès, pour gouverner le royaume après sa mort, jusqu'à ce qu'il eût été décidé en justice quel serait son successeur⁴.

Déjà, du vivant de Henri, Philippe II avait fait

¹ Sentence du 23 novembre 1579. (*Documentos inéditos*, etc., t. XL, p. 279.)

² LAPUENTE, l. c. — HERBERA, *Historia general del mundo*, t. II, p. 390.

³ C'étaient l'archevêque de Lisbonne, Francisco de Saa, D. Juan Mascarenas, le gouverneur de Lisbonne et D. Juan Tello de Meneses.

⁴ Lettre de Moura à Philippe II du 29 juin 1579. (*Documentos inéditos*, etc., t. VI, p. 509.)